﴿ ۞ وَمِنْهُم مَّنْ عَٰهَدَ ٱللَّهَ لَئِنْ ءَاتَىٰنَا مِن فَضْلِهِۦ لَنَصَّدَّقَنَّ وَلَنَكُونَنَّ مِنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿٧٥﴾
فَلَمَّآ ءَاتَىٰهُم مِّن فَضْلِهِۦ بَخِلُوا۟ بِهِۦ وَتَوَلَّوا۟ وَّهُم مُّعْرِضُونَ ﴿٧٦﴾ فَأَعْقَبَهُمْ نِفَاقًا فِى قُلُوبِهِمْ إِلَىٰ يَوْمِ
يَلْقَوْنَهُۥ بِمَآ أَخْلَفُوا۟ ٱللَّهَ مَا وَعَدُوهُ وَبِمَا كَانُوا۟ يَكْذِبُونَ ﴿٧٧﴾ أَلَمْ يَعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ
سِرَّهُمْ وَنَجْوَىٰهُمْ وَأَنَّ ٱللَّهَ عَلَّٰمُ ٱلْغُيُوبِ ﴿٧٨﴾ ﴾

﴿ (75). Et parmi eux il en est qui avaient pris l'engagement envers Allah : « S'Il nous donne de Sa grâce, nous nous acquitterons certes de l'aumône légale et serons du nombre des gens de bien. » (76). Mais, lorsqu'Il leur donna de Sa grâce, ils se montrèrent avares et tournèrent le dos en faisant volte-face. (77). Il a donc suscité l'hypocrisie dans leurs cœurs, et cela jusqu'au jour où ils Le rencontreront, pour avoir violé les promesses qu'ils avaient faites à Allah et pour avoir menti. (78). Ne savent-ils pas qu'Allah connaît leur secret et leurs conversations confidentielles et qu'Allah connaît parfaitement l'inconnu ? ﴾

Les hypocrites réclamèrent des biens et refusèrent de s'acquitter de l'aumône une fois qu'ils les ont obtenus (V75-78)

Parmi les hypocrites, certains se sont engagés à donner la charité et à dépenser pour le bien si Allah les comblait de Ses grâces. Or, ils ont trahi leur engagement et c'est ainsi qu'Allah a établi l'hypocrisie dans leurs cœurs, jusqu'au Jour de la Résurrection, qu'Allah nous en préserve !

C'est donc la trahison de leurs promesses ainsi que leurs mensonges qui les a établis dans l'hypocrisie.

Il est rapporté que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Les signes distinctifs de l'hypocrite sont au nombre de trois : quand il parle, il ment, quand il prend un engagement, il ne le tient pas et quand on lui confie quelque chose, il trahit. »[1355]

﴿ **Ne savent-ils pas qu'Allah connaît leur secret et leurs conversations confidentielles et qu'Allah connaît parfaitement l'inconnu ?** ﴾ Allah connaît mieux que quiconque le contenu de leurs pensées et conversations secrètes, quand bien même ils prêtent serment et s'engagent.

[1355] *Fath Al-Bârî* (1/111), Muslim (1/78).

﴿ ٱلَّذِينَ يَلْمِزُونَ ٱلْمُطَّوِّعِينَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ فِى ٱلصَّدَقَٰتِ وَٱلَّذِينَ لَا يَجِدُونَ إِلَّا جُهْدَهُمْ فَيَسْخَرُونَ مِنْهُمْ سَخِرَ ٱللَّهُ مِنْهُمْ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٧٩﴾ ﴾

﴿ (79). Ceux-là dirigent leurs calomnies contre les croyants qui font des aumônes volontaires et contre ceux qui ne trouvent que leurs faibles moyens [à offrir], et ils se moquent alors d'eux. Qu'Allah les raille. Et ils auront un châtiment douloureux. ﴾

Les hypocrites critiquèrent ceux qui faisaient de généreuses aumônes comme ceux qui donnaient selon leurs faibles moyens (V79)

La médisance des hypocrites n'épargne personne, pas même les bienfaiteurs. Ainsi, lorsque quelqu'un fait une aumône abondante, ils prétendent qu'il ne l'a faite que par ostentation. Et lorsqu'un autre fait une aumône en fonction de ses faibles moyens, ils le tournent en dérision, affirmant qu'Allah peut se passer de son aumône.

Abû Mas'ûd ﷺ rapporte qu'après révélation des versets concernant l'aumône, un homme fit une aumône généreuse. Les hypocrites se mirent à dire : « Il n'a fait cela que pour être vu des gens ! » Un autre homme donna en aumône un sâ'[1356] de nourriture. Ils dirent alors : « Allah peut se passer de son aumône ! » C'est alors que fut révélé : ﴿ **Ceux-là dirigent leurs calomnies contre les croyants qui font des aumônes volontaires et contre ceux qui ne trouvent que leurs faibles moyens [à offrir], et ils se moquent alors d'eux.** ﴾[1357]

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte un récit selon lequel, alors que le Prophète ﷺ avait appelé les gens à rassembler leurs aumônes, un homme vint apporter un sâ' de dattes et des gens se moquèrent de lui, insinuant que son aumône était dérisoire. Puis, 'Abdu-r-Rahmân dit avoir déposé cent onces d'or en aumône et les hypocrites le critiquèrent, prétendant qu'il avait fait cela par ostentation. C'est alors qu'Allah révéla le verset que nous étudions, prenant ainsi la défense des deux hommes.[1358]

﴿ **Qu'Allah les raille. Et ils auront un châtiment douloureux.** ﴾ La rétribution est de même nature que l'acte ; ils ont raillé les croyants, Allah les raille, défendant ainsi Ses serviteurs.

[1356] Cela correspond à environ trois kilogrammes.

[1357] *Fath Al-Bârî* (3/332), Muslim (2/706).

[1358] At-Tabarî (14/383), Mujâhid a rapporté un récit similaire.

﴿ ٱسْتَغْفِرْ لَهُمْ أَوْ لَا تَسْتَغْفِرْ لَهُمْ إِن تَسْتَغْفِرْ لَهُمْ سَبْعِينَ مَرَّةً فَلَن يَغْفِرَ ٱللَّهُ لَهُمْ ۚ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ كَفَرُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ ۗ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلْفَٰسِقِينَ ﴿٨٠﴾ ﴾

﴿ (80). Que tu demandes pardon pour eux, ou que tu ne le demandes pas - et même si tu demandais pardon pour eux soixante-dix fois - Allah ne leur pardonnera point. Et ce parce qu'ils n'ont pas cru en Allah et en Son Messager et Allah ne guide pas les gens pervers. ﴾

Il est interdit d'implorer le pardon d'Allah en faveur des hypocrites (V80)

Le Très-Haut indique à Son Messager que les hypocrites ne méritent pas que l'on implore le pardon d'Allah en leur faveur. En effet, même si le Prophète ﷺ implorait le pardon pour eux soixante-dix fois, Il ne leur pardonnerait pas.

Certains ont expliqué que le nombre « soixante-dix » était utilisé par les Arabes pour marquer l'hyperbole, et non pour le nombre précis qu'il indiquait.

D'autres ont dit qu'il désigne ici au contraire le nombre de soixante-dix. En effet, d'après un récit rapporté par Ash-Sha'bî, le fils de 'Abdu-l-Lâh Ibn Ubayy demanda au Prophète ﷺ d'accompagner son père lors de l'agonie. Une fois mort, le Prophète ﷺ recouvrit son corps de sa tunique et pria sur lui. Il lui fut alors dit : « Pries-tu sur lui alors qu'il est un hypocrite ? » Il ﷺ répondit : **« Allah a dit : ﴿ et même si tu demandais pardon pour eux soixante-dix fois ﴾, je vais implorer le pardon pour eux soixante-dix fois puis encore soixante-dix fois puis encore soixante-dix fois ! »**[1359]

﴿ فَرِحَ ٱلْمُخَلَّفُونَ بِمَقْعَدِهِمْ خِلَٰفَ رَسُولِ ٱللَّهِ وَكَرِهُوٓا۟ أَن يُجَٰهِدُوا۟ بِأَمْوَٰلِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَقَالُوا۟ لَا تَنفِرُوا۟ فِى ٱلْحَرِّ ۗ قُلْ نَارُ جَهَنَّمَ أَشَدُّ حَرًّا ۚ لَّوْ كَانُوا۟ يَفْقَهُونَ ﴿٨١﴾ فَلْيَضْحَكُوا۟ قَلِيلًا وَلْيَبْكُوا۟ كَثِيرًا جَزَآءًۢ بِمَا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿٨٢﴾ ﴾

[1359] At-Tabarî (14/396 et 397), un récit similaire est attribué à 'Urwa Ibn Az-Zubayr, Mujâhid, Qatâda Ibn Di'âma et Ibn Jarîr. Par la suite, un autre verset viendra montrer l'interdiction d'implorer le pardon pour les hypocrites et de prier sur leurs dépouilles : **﴿ Et ne fais jamais la prière sur l'un d'entre eux qui meurt, et ne te tiens pas debout auprès de sa tombe, parce qu'ils n'ont pas cru en Allah et en Son Messager, et ils sont morts tout en étant pervers. ﴾**

﴿ (81). Ceux qui ont été laissés à l'arrière se sont réjouis de pouvoir rester chez eux sans accompagner le Messager d'Allah, car lutter avec leurs biens et leurs personnes dans le sentier d'Allah leur répugnait, et ils ont dit : « Ne partez pas au combat pendant cette chaleur ! » Dis : « Le Feu de l'Enfer est plus intense en chaleur ! » s'ils pouvaient comprendre ! (82). Qu'ils rient un peu, ils pleureront beaucoup en récompense de ce qu'ils ont acquis. ﴾

Les hypocrites se réjouirent de leur absence à l'expédition de Tabûk (V81-82)

Allah blâme ici les hypocrites qui ont fait défaut au Prophète ﷺ et s'en sont réjouis, ﴿ **car lutter avec leurs biens et leurs personnes dans le sentier d'Allah leur répugnait.** ﴾

Ils se disaient les uns les autres : ﴿ **Ne partez pas au combat pendant cette chaleur !** ﴾, l'expédition de Tabûk ayant eu lieu en période de canicule alors que les fruits étaient arrivés à maturité et qu'il faisait bon profiter de l'ombre.

﴿ **Dis : « Le Feu de l'Enfer est plus intense en chaleur ! »** ﴾, l'Enfer qu'ils ont mérité pour prix de leur défection, ﴿ **s'ils pouvaient comprendre !** ﴾

En effet, le Feu de l'Enfer est bien plus intense que le feu d'ici-bas. D'après Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Le feu que les Fils d'Âdam allument [ici-bas] n'est qu'un soixante-dixième du Feu de la Géhenne !** » Les compagnons dirent alors : « Ô Messager d'Allah ! S'il était équivalent, cela suffirait ! » Le Prophète ﷺ dit alors : « **Il est soixante-neuf fois plus intense.** »[1360]

Selon An-Nu'mân Ibn Bashîr ﷺ, le Prophète ﷺ a dit : « **Parmi les gens du Feu, celui qui aura le châtiment le plus léger sera un homme à qui l'on fera porter aux pieds des sandales de feu avec deux lacets, qui feront bouillir son cerveau comme un chaudron. Il pensera que personne ne subira un châtiment aussi douloureux que le sien alors pourtant qu'il sera le plus légèrement châtié.** »[1361]

Allah décrit le châtiment de l'Enfer dans plusieurs versets, parmi lesquels :

﴿ ۞ هَٰذَانِ خَصْمَانِ ٱخْتَصَمُوا۟ فِى رَبِّهِمْ ۖ فَٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ قُطِّعَتْ لَهُمْ ثِيَابٌ مِّن نَّارٍ يُصَبُّ مِن فَوْقِ رُءُوسِهِمُ ٱلْحَمِيمُ ﴿١٩﴾ يُصْهَرُ بِهِۦ مَا فِى بُطُونِهِمْ وَٱلْجُلُودُ ﴿٢٠﴾ وَلَهُم مَّقَٰمِعُ مِنْ حَدِيدٍ ﴿٢١﴾ كُلَّمَآ أَرَادُوٓا۟ أَن يَخْرُجُوا۟ مِنْهَا مِنْ غَمٍّ أُعِيدُوا۟ فِيهَا وَذُوقُوا۟ عَذَابَ ٱلْحَرِيقِ ﴿٢٢﴾ ﴾

[1360] *Al-Muwattâ'* (2/994), *Fath Al-Bârî* (6/380), Muslim (4/2184).

[1361] Al-Hâkim (4/580), *Fath Al-Bârî* (11/425), Muslim (1/196).

﴿ Voici deux clans adverses qui se disputaient au sujet de leur Seigneur. A ceux qui ne croient pas, on taillera des vêtements de feu, tandis que sur leurs têtes on versera de l'eau bouillante, qui fera fondre leurs entrailles, de même que leurs peaux. Et il y aura pour eux des maillets de fer. Toutes les fois qu'ils voudront en sortir [pour échapper] à la détresse, on les y remettra et [on leur dira] : « Goûtez au châtiment de la Fournaise. » ﴾ [1362]

Il dit ici : **﴿ Dis : « Le Feu de l'Enfer est plus intense en chaleur ! » S'ils pouvaient comprendre ! ﴾** En effet, s'ils comprenaient, ils se seraient assurément engagés aux côtés du Messager d'Allah ﷺ malgré la chaleur, car celle-ci leur aurait fourni une protection contre la chaleur intense de l'Enfer.

Puis, Allah les menace en disant : **﴿ Qu'ils rient un peu, ils pleureront beaucoup en récompense de ce qu'ils ont acquis. ﴾** Ibn 'Abbâs ﷺ explique ce verset en disant que ce bas-monde est éphémère, qu'ils rient donc dans ce bas-monde, une fois qu'il aura disparu, ils pleureront sans cesse, lorsqu'ils rencontreront le Seigneur.

﴿ فَإِن رَّجَعَكَ ٱللَّهُ إِلَىٰ طَآئِفَةٍ مِّنْهُمْ فَٱسْتَـْٔذَنُوكَ لِلْخُرُوجِ فَقُل لَّن تَخْرُجُوا۟ مَعِىَ أَبَدًا وَلَن تُقَـٰتِلُوا۟ مَعِىَ عَدُوًّا ۖ إِنَّكُمْ رَضِيتُم بِٱلْقُعُودِ أَوَّلَ مَرَّةٍ فَٱقْعُدُوا۟ مَعَ ٱلْخَـٰلِفِينَ ﴿٨٣﴾ ﴾

﴿ (83). Si Allah te ramène vers un groupe de ces [gens-là], et qu'ils te demandent permission de partir au combat, alors dis : « Vous ne sortirez plus jamais en ma compagnie, et vous ne combattrez plus jamais d'ennemis avec moi. Vous avez été plus contents de rester chez vous la première fois, demeurez donc chez vous en compagnie de ceux qui se tiennent à l'arrière ! » ﴾

On ne permettra plus aux hypocrites de participer aux combats (V83)

Allah dit à Son Messager : **﴿ Si Allah te ramène vers un groupe de ces [gens-là] ﴾**, c'est-à-dire, à ton retour de l'expédition. Qatâda rapporte qu'ils étaient douze hypocrites.[1363] **﴿ Et qu'ils te demandent permission de partir au combat ﴾**, lors d'une autre expédition, **﴿ alors dis : « Vous ne sortirez plus jamais en ma compagnie, et vous ne combattrez plus jamais d'ennemis avec moi ﴾**, pour les punir de leur méfait. **﴿ Vous avez été plus contents de rester chez vous la première fois, demeurez donc chez vous en compagnie de ceux qui se tiennent à l'arrière ! » ﴾**

[1362] S22 V19-22. Voir aussi S70 V15-16 et S4 V56.

[1363] At-Tabarî (14/104).

Allah dit ailleurs :

﴿ وَنُقَلِّبُ أَفْـِٔدَتَهُمْ وَأَبْصَـٰرَهُمْ كَمَا لَمْ يُؤْمِنُوا۟ بِهِۦٓ أَوَّلَ مَرَّةٍ وَنَذَرُهُمْ فِى طُغْيَـٰنِهِمْ يَعْمَهُونَ ﴿١١٠﴾ ﴾

﴿ Nous détournerons leurs cœurs et leurs vues comme ce fut le cas lorsqu'ils refusèrent de croire la première fois, nous les laisserons alors se débattre dans leur rébellion. ﴾ [1364]

Et tout comme le bien est récompensé par le bien, le mal est rétribué par le mal, comme Allah le rappelle au sujet de la 'umra d'Al-Hudaybiya :

﴿ سَيَقُولُ ٱلْمُخَلَّفُونَ إِذَا ٱنطَلَقْتُمْ إِلَىٰ مَغَانِمَ لِتَأْخُذُوهَا ذَرُونَا نَتَّبِعْكُمْ ۖ يُرِيدُونَ أَن يُبَدِّلُوا۟ كَلَـٰمَ ٱللَّهِ ۚ قُل لَّن تَتَّبِعُونَا كَذَٰلِكُمْ قَالَ ٱللَّهُ مِن قَبْلُ ۖ فَسَيَقُولُونَ بَلْ تَحْسُدُونَنَا ۚ بَلْ كَانُوا۟ لَا يَفْقَهُونَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿١٥﴾ ﴾

﴿ Ceux qui restèrent en arrière diront, quand vous vous dirigez vers le butin pour vous en emparer : « Laissez-nous vous suivre ! » Ils voudraient changer la parole d'Allah. Dis : « Jamais vous ne nous suivrez ; Allah en a déjà décidé ainsi ! » Mais ils diront : « Vous êtes plutôt envieux à notre égard ! » Mais ils ne comprenaient en réalité que peu. ﴾ [1365]

﴿ Demeurez donc chez vous en compagnie de ceux qui se tiennent à l'arrière ﴾, avec ceux qui firent défection lors de la bataille de Tabûk, comme l'explique Ibn 'Abbâs ﷺ.

﴿ وَلَا تُصَلِّ عَلَىٰٓ أَحَدٍ مِّنْهُم مَّاتَ أَبَدًا وَلَا تَقُمْ عَلَىٰ قَبْرِهِۦٓ ۖ إِنَّهُمْ كَفَرُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ وَمَاتُوا۟ وَهُمْ فَـٰسِقُونَ ﴿٨٤﴾ ﴾

﴿ (84). Et ne fais jamais la prière sur l'un d'entre eux qui meurt, et ne te tiens pas debout auprès de sa tombe, parce qu'ils n'ont pas cru en Allah et en Son Messager, et ils sont morts tout en étant pervers. ﴾

La prière funèbre n'est pas effectuée sur les hypocrites (V84)

Le Très-Haut donne ici l'ordre à Son Messager de se désavouer des hypocrites en lui interdisant d'accomplir la prière funèbre sur leurs dépouilles, ainsi que d'invoquer Allah en leur faveur et d'implorer Son pardon pour eux. En effet, les hypocrites sont mécréants, ils ne croient pas en Allah et Son Messager.

[1364] S6 V110.

[1365] S48 V15.

Ce verset fut à l'origine révélé au sujet de 'Abdu-l-Lâh Ibn Ubayy Ibn Salûl, le chef de file des hypocrites, mais il concerne tous les hypocrites.

Ibn 'Umar ﷺ rapporte qu'à la mort de 'Abdu-l-Lâh Ibn Ubayy, son fils, 'Abdu-l-Lâh Ibn 'Abdi-l-Lâh, alla voir le Prophète ﷺ et lui demanda de lui offrir sa tunique afin qu'elle serve de linceul à son défunt père, ce que le Prophète ﷺ accepta. Puis, il lui demanda d'accomplir la prière funèbre. Le Prophète ﷺ allait s'exécuter lorsque 'Umar le retint en disant : « Ô Messager d'Allah ! Vas-tu prier sur lui alors que ton Seigneur te l'a proscrit ? » Il ﷺ répondit : « **Allah m'a laissé le choix, Il a dit : ﴿ Que tu demandes pardon pour eux, ou que tu ne le demandes pas - et si tu demandais pardon pour eux soixante-dix fois - Allah ne leur pardonnera point. ﴾** [1366] **Et j'implorerai Son pardon plus de soixante-dix fois ! »**

Il effectua la prière sur lui et c'est alors qu'Allah révéla : **﴿ Et ne fais jamais la prière sur l'un d'entre eux qui meurt, et ne te tiens pas debout auprès de sa tombe, parce qu'ils n'ont pas cru en Allah et en Son Messager, et ils sont morts tout en étant pervers. ﴾** [1367]

﴿ وَلَا تُعۡجِبۡكَ أَمۡوَٰلُهُمۡ وَأَوۡلَٰدُهُمۡۚ إِنَّمَا يُرِيدُ ٱللَّهُ أَن يُعَذِّبَهُم بِهَا فِي ٱلدُّنۡيَا وَتَزۡهَقَ أَنفُسُهُمۡ وَهُمۡ كَٰفِرُونَ ﴿٨٥﴾ ﴾

﴿ (85). Et que ni leurs biens ni leurs enfants ne t'émerveillent ! Allah ne veut par là que les châtier ici-bas, et les voir rendre péniblement l'âme en mécréants. ﴾

Se référer à l'exégèse du verset 55 de la même sourate.

﴿ وَإِذَآ أُنزِلَتۡ سُورَةٌ أَنۡ ءَامِنُواْ بِٱللَّهِ وَجَٰهِدُواْ مَعَ رَسُولِهِ ٱسۡتَـٔۡذَنَكَ أُوْلُواْ ٱلطَّوۡلِ مِنۡهُمۡ وَقَالُواْ ذَرۡنَا نَكُن مَّعَ ٱلۡقَٰعِدِينَ ﴿٨٦﴾ رَضُواْ بِأَن يَكُونُواْ مَعَ ٱلۡخَوَالِفِ وَطُبِعَ عَلَىٰ قُلُوبِهِمۡ فَهُمۡ لَا يَفۡقَهُونَ ﴿٨٧﴾ ﴾

[1366] S9 V80.

[1367] *Fath Al-Bârî* (8/184), Muslim (2774). Il existe un récit sensiblement similaire rapporté par 'Umar (*Fath Al-Bârî* 8/185) qui rapporte qu'après révélation de ce verset, le Prophète ﷺ ne pria plus sur les hypocrites ni n'invoqua près de leur tombe. Ahmad (1/16), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (8/495) et *Fath Al-Bârî* (8/184).

﴿ (86). Et lorsqu'une sourate est révélée, [prescrivant] : « Croyez en Allah et luttez en compagnie de Son Messager », les gens qui ont tous les moyens [de combattre] parmi eux te demandent de les dispenser [du combat], et disent : « Laisse-nous avec ceux qui restent ! » (87). Il leur plaît, [après le départ des combattants] de demeurer avec celles qui sont restées à l'arrière. Leurs cœurs ont été scellés et ils ne comprennent rien. ﴾

Allah condamne ceux qui refusèrent de se rendre au combat, bien qu'en ayant les moyens (V86-87)

Allah blâme ici ceux qui ont demandé permission d'être exemptés du combat au Messager d'Allah ﷺ, alors qu'ils avaient les moyens, tant physiques que matériels. Ils dirent au Prophète ﷺ : ﴿ **« Laisse-nous avec ceux qui restent ! »** ﴾

Ils préférèrent l'humiliation consistant à rester auprès des femmes après le départ des combattants. En temps de guerre, les voilà qui font preuve de lâcheté tandis qu'en temps de paix, ils sont les plus orgueilleux.

Allah dit :

﴿ فَإِذَا جَآءَ ٱلْخَوْفُ رَأَيْتَهُمْ يَنظُرُونَ إِلَيْكَ تَدُورُ أَعْيُنُهُمْ كَٱلَّذِى يُغْشَىٰ عَلَيْهِ مِنَ ٱلْمَوْتِ ۖ فَإِذَا ذَهَبَ ٱلْخَوْفُ سَلَقُوكُم بِأَلْسِنَةٍ حِدَادٍ أَشِحَّةً عَلَى ٱلْخَيْرِ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ لَمْ يُؤْمِنُوا۟ ﴾

﴿ (…) Puis, quand leur vient la peur, tu les vois te regarder avec des yeux révulsés, comme ceux de quelqu'un qui s'est évanoui par peur de la mort. Une fois la peur passée, ils vous lacèrent avec des langues affilées, alors qu'ils sont avares à faire le bien. Ceux-là n'ont jamais cru. (…) ﴾ [1368]

﴿ Leurs cœurs ont été scellés et ils ne comprennent rien ﴾, pour punition de leur refus de participer au combat. Ils ne raisonnent point, ne comprenant pas que ce qui leur cause en réalité du tort c'est de faire défection.

﴿ لَٰكِنِ ٱلرَّسُولُ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَعَهُۥ جَٰهَدُوا۟ بِأَمْوَٰلِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ ۚ وَأُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمُ ٱلْخَيْرَٰتُ ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿٨٨﴾ أَعَدَّ ٱللَّهُ لَهُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۚ ذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿٨٩﴾ ﴾

[1368] S33 V19. Voir aussi S47 V20-21.

﴿ (88). Mais le Messager et ceux qui ont cru avec lui ont lutté avec leurs biens et leurs personnes. Ceux-là jouiront des faveurs et ce sont eux qui réussiront. (89). Allah a préparé pour eux des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils séjourneront pour l'éternité. Voilà l'énorme succès ! ﴾

Après avoir blâmé les hypocrites et mentionné leurs torts, Allah décrit ici les croyants et le sort qui leur sera réservé dans l'au-delà : ﴿ **Mais le Messager et ceux qui ont cru avec lui ont lutté avec leurs biens et leurs personnes. Ceux-là jouiront des faveurs et ce sont eux qui réussiront.** ﴾ Dans l'au-delà, ils obtiendront les jardins du Firdaws, au plus haut degré du Paradis.

﴿ وَجَآءَ ٱلْمُعَذِّرُونَ مِنَ ٱلْأَعْرَابِ لِيُؤْذَنَ لَهُمْ وَقَعَدَ ٱلَّذِينَ كَذَبُوا۟ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ ۚ سَيُصِيبُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِنْهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٩٠﴾ ﴾

﴿ (90). Et parmi les bédouins, certains sont venus demander d'être dispensés [du combat]. Et ceux qui ont menti à Allah et à Son Messager sont restés chez eux. Un châtiment douloureux affligera les mécréants d'entre eux. ﴾

Allah mentionne ici les bédouins des alentours de Médine qui vinrent trouver le Prophète ﷺ prétextant leur faiblesse et leur incapacité à combattre, afin de s'excuser de leur non-participation aux combats.

Ibn 'Abbâs ﷺ disait que ce verset concernait ceux qui avaient des raisons valables de ne pas participer au combat (ceux qui ont des excuses - ٱلْمُعَذِّرُون).

Quant aux autres, ﴿ **ceux qui ont menti à Allah et à Son Messager** ﴾, ils ﴿ **sont restés chez eux** ﴾, ne prenant pas la peine de s'excuser. Ceux-là sont menacés d'un douloureux châtiment : ﴿ **Un châtiment douloureux affligera les mécréants d'entre eux.** ﴾

﴿ لَّيْسَ عَلَى ٱلضُّعَفَآءِ وَلَا عَلَى ٱلْمَرْضَىٰ وَلَا عَلَى ٱلَّذِينَ لَا يَجِدُونَ مَا يُنفِقُونَ حَرَجٌ إِذَا نَصَحُوا۟ لِلَّهِ وَرَسُولِهِۦ ۚ مَا عَلَى ٱلْمُحْسِنِينَ مِن سَبِيلٍ ۚ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٩١﴾ وَلَا عَلَى ٱلَّذِينَ إِذَا مَآ أَتَوْكَ لِتَحْمِلَهُمْ قُلْتَ لَآ أَجِدُ مَآ أَحْمِلُكُمْ عَلَيْهِ تَوَلَّوا۟ وَّأَعْيُنُهُمْ تَفِيضُ مِنَ ٱلدَّمْعِ حَزَنًا أَلَّا يَجِدُوا۟ مَا يُنفِقُونَ ﴿٩٢﴾ ۞ إِنَّمَا ٱلسَّبِيلُ عَلَى ٱلَّذِينَ يَسْتَـْٔذِنُونَكَ وَهُمْ أَغْنِيَآءُ ۚ رَضُوا۟ بِأَن يَكُونُوا۟ مَعَ ٱلْخَوَالِفِ وَطَبَعَ ٱللَّهُ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ فَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٩٣﴾ ﴾

﴿ (91). Nul grief aux faibles, ni aux malades, ni à ceux qui ne trouvent pas de quoi dépenser [pour la cause d'Allah], s'ils sont sincères envers Allah et Son Messager. Pas de reproche contre les bienfaiteurs. Allah est Pardonneur et Très-Miséricordieux. (92). [Pas de reproche] non plus à ceux qui vinrent te trouver pour que tu leur fournisses une monture et à qui tu dis : « Je ne trouve pas de monture pour vous. » Ils retournèrent les yeux débordant de larmes, tristes de ne pas trouver de quoi dépenser. (93). Il y a certes lieu de faire des reproches à ceux qui demandent d'être dispensés, alors qu'ils sont riches. Il leur plaît de demeurer avec celles qui sont restées à l'arrière. Allah a scellé leurs cœurs et ils ne savent pas. ﴾

Les excuses légiférées permettant de ne pas participer aux combats (V91-93)

Allah mentionne ici les causes dispensant l'individu du combat, en commençant par l'incapacité physique, comme celle de l'aveugle ou de la personne handicapée. Puis, Il cite les causes ponctuelles, comme la maladie ou encore la pauvreté ne permettant pas de s'équiper.

Ceux qui sont touchés par cela, nul reproche à leur faire pour leur non-participation aux combats, à condition qu'ils soient bons et ne cherchent pas à décourager les musulmans ou à colporter des rumeurs. ﴿ **Pas de reproche contre les bienfaiteurs. Allah est Pardonneur et Très-Miséricordieux.** ﴾

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte qu'un groupe de compagnons, parmi lesquels 'Abdu-l-Lâh Ibn Ma'qil Ibn Muqarrin Ibn Muzanî se présenta au Messager d'Allah ﷺ, lui demandant de leur prêter des montures. Devant son incapacité à leur fournir des montures, ils s'en allèrent, le visage plein de larmes, tristes de ne pouvoir participer aux combats. C'est à leur sujet qu'Allah révéla : ﴿ **[Pas de reproche] non plus à ceux qui vinrent te trouver pour que tu leur fournisses une monture et à qui tu dis : « Je ne trouve pas de monture pour vous. » Ils retournèrent les yeux débordant de larmes, tristes de ne pas trouver de quoi dépenser.** ﴾ [1369]

Quant à Mujâhid, il a dit que ce verset fut révélé au sujet des Banû Muqarrin, de la tribu des Muzayna.[1370]

Selon Al-Hasan ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Vous avez laissé derrière vous, à Médine, des hommes qui, pour chaque dépense que vous faites,**

[1369] At-Tabarî (14/420).
[1370] At-Tabarî (14/421).

chaque vallée que vous traversez, chaque coup que vous portez à l'ennemi, partagent votre récompense ! » Puis, il ﷺ récita : **﴿ [Pas de reproche] non plus à ceux qui vinrent te trouver pour que tu leur fournisses une monture et à qui tu dis : « Je ne trouve pas de monture pour vous. » Ils retournèrent les yeux débordant de larmes, tristes de ne pas trouver de quoi dépenser. ﴾**[1371]

Selon Anas ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Il y a, à Médine, des hommes qui n'ont cessé d'être avec vous, chaque fois que vous traversiez une vallée ou que vous empruntiez un chemin. »** Les compagnons dirent alors : **« Tout en étant à Médine ? »** Le Prophète ﷺ répondit : **« Oui, une excuse valable les a retenus. »**[1372]

Allah blâme ensuite sévèrement ceux qui, tout en ayant les moyens de combattre, préfèrent pourtant rester à l'arrière avec les femmes : **﴿ Allah a scellé leurs cœurs et ils ne savent pas. ﴾**

﴿ يَعْتَذِرُونَ إِلَيْكُمْ إِذَا رَجَعْتُمْ إِلَيْهِمْ ۚ قُل لَّا تَعْتَذِرُوا لَن نُّؤْمِنَ لَكُمْ قَدْ نَبَّأَنَا اللَّهُ مِنْ أَخْبَارِكُمْ ۚ وَسَيَرَى اللَّهُ عَمَلَكُمْ وَرَسُولُهُ ثُمَّ تُرَدُّونَ إِلَىٰ عَالِمِ الْغَيْبِ وَالشَّهَادَةِ فَيُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٩٤﴾ سَيَحْلِفُونَ بِاللَّهِ لَكُمْ إِذَا انقَلَبْتُمْ إِلَيْهِمْ لِتُعْرِضُوا عَنْهُمْ ۖ فَأَعْرِضُوا عَنْهُمْ ۖ إِنَّهُمْ رِجْسٌ ۖ وَمَأْوَاهُمْ جَهَنَّمُ جَزَاءً بِمَا كَانُوا يَكْسِبُونَ ﴿٩٥﴾ يَحْلِفُونَ لَكُمْ لِتَرْضَوْا عَنْهُمْ ۖ فَإِن تَرْضَوْا عَنْهُمْ فَإِنَّ اللَّهَ لَا يَرْضَىٰ عَنِ الْقَوْمِ الْفَاسِقِينَ ﴿٩٦﴾ ﴾

﴿ (94). Ils vous présentent des excuses quand vous revenez à eux. Dis : « Ne vous excusez pas, nous ne vous croyons pas. Allah nous a déjà informés à votre sujet. Et Allah verra votre œuvre, ainsi que Son Messager. Puis vous serez ramenés vers Celui qui connaît bien l'invisible et le visible, et alors, Il vous informera de ce que vous faisiez. » (95). Ils vous feront des serments par Allah, quand vous serez de retour vers eux, afin que vous passiez [sur leur tort]. Détournez-vous d'eux. Ils sont une souillure et leur refuge est l'Enfer, en rétribution de ce qu'ils acquéraient. (96). Ils vous font des serments pour se faire agréer de vous, mais même si vous les agréez, Allah n'agrée pas les gens pervers. ﴾

[1371] Ibn Abî Ḥâtim (6/1863).

[1372] *Fatḥ Al-Bârî* (7/732), Muslim (1911).

Les ruses des hypocrites (V94-96)

Allah nous informe de l'attitude des hypocrites : dès lors que les croyants sont de retour à Médine, les voilà qui viennent présenter leurs excuses, pour justifier leur défection.

﴿ **Dis : « Ne vous excusez pas, nous ne vous croyons pas. Allah nous a déjà informés à votre sujet** ﴾, Allah dévoilera vos actes aux hommes. ﴿ **Et Allah verra votre œuvre, ainsi que Son Messager.** ﴾

﴿ **Puis vous serez ramenés vers Celui qui connaît bien l'invisible et le visible, et alors, Il vous informera de ce que vous faisiez.** ﴾ Allah vous informera alors de vos actes, bons et mauvais, et vous en serez rétribués.

Puis, Il nous indique que les hypocrites viendront jurer de leur bonne foi, en présentant leurs excuses aux croyants, et Il invite les croyants à ne pas leur prêter attention, à titre de mépris, car certes, ﴿ **ils sont une souillure** ﴾, par leurs croyances et leurs actes.

﴿ **Leur refuge est l'Enfer, en rétribution de ce qu'ils acquéraient** ﴾, pour leurs péchés.

Allah nous informe que quand bien même les croyants accepteraient leurs excuses, à cause de leurs serments, Allah n'agrée pas les pervers, ceux qui se détournent de Son obéissance.

Le mot « pervers » (فاسقٌ) découle du mot « fisq » qui désigne le fait de sortir et de se détourner.

﴿ ٱلْأَعْرَابُ أَشَدُّ كُفْرًا وَنِفَاقًا وَأَجْدَرُ أَلَّا يَعْلَمُوا۟ حُدُودَ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ عَلَىٰ رَسُولِهِۦ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿٩٧﴾ وَمِنَ ٱلْأَعْرَابِ مَن يَتَّخِذُ مَا يُنفِقُ مَغْرَمًا وَيَتَرَبَّصُ بِكُمُ ٱلدَّوَآئِرَ ۚ عَلَيْهِمْ دَآئِرَةُ ٱلسَّوْءِ ۗ وَٱللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿٩٨﴾ وَمِنَ ٱلْأَعْرَابِ مَن يُؤْمِنُ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ وَيَتَّخِذُ مَا يُنفِقُ قُرُبَٰتٍ عِندَ ٱللَّهِ وَصَلَوَٰتِ ٱلرَّسُولِ ۚ أَلَآ إِنَّهَا قُرْبَةٌ لَّهُمْ ۚ سَيُدْخِلُهُمُ ٱللَّهُ فِى رَحْمَتِهِۦٓ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٩٩﴾ ﴾

﴿ **(97). Les bédouins sont les plus endurcis en termes d'impiété et d'hypocrisie, et ils sont les plus enclins à méconnaître les préceptes qu'Allah a révélés à Son Messager. Et Allah est Omniscient et Sage. (98). Parmi les bédouins, certains prennent leur dépense [en aumône ou à la guerre] comme un fardeau et attendent pour vous un revers de fortune. Que le**

malheur leur retombe dessus ! Allah est Audient et Omniscient. (99). [Tel autre], parmi les bédouins, croit en Allah et au Jour Dernier et prend ce qu'il dépense comme moyen de se rapprocher d'Allah et de bénéficier des invocations du Messager. C'est vraiment pour eux [un moyen] de se rapprocher [d'Allah] et Allah les admettra en Sa miséricorde. Car Allah est Pardonneur et Très-Miséricordieux. ﴾

Les bédouins sont les plus obstinés, en termes de mécréance et d'hypocrisie (V97-99)

Allah nous indique ici que parmi les bédouins se trouvent des mécréants, des hypocrites et des croyants. Quant aux mécréants et aux hypocrites parmi eux, ils sont les pires, ils sont ceux qui sont les moins enclins à connaître et comprendre la religion d'Allah.

Al-A'mash rapporte un récit selon lequel un bédouin prit place auprès de Zayd Ibn Sûhân, qui avait eu la main droite tranchée lors d'une bataille. Tandis qu'il enseignait le hadith à un groupe d'élèves, le bédouin lui dit : « Par Allah ! Tes paroles sont belles, mais ta main m'intrigue ! » Zayd répondit : « Pourquoi donc, c'est la main gauche [que l'on coupe au voleur] ! » Il dit : « Par Allah, je ne sais pas si c'est la droite ou la gauche ! » Zayd répondit alors : « Allah a certes dit vrai : ﴿ **Les bédouins sont les plus endurcis en termes d'impiété et d'hypocrisie, et ils sont les plus enclins à méconnaître les préceptes qu'Allah a révélés à Son Messager.** ﴾ »[1373]

Les bédouins sont en effet de nature rude. Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « **Celui qui vit dans le désert devient dur, celui qui pratique la chasse devient insouciant et celui qui fréquente le souverain subira des tentations.** »[1374]

Un jour, tandis que le Messager d'Allah ﷺ avait accepté un cadeau d'un bédouin et le lui avait ensuite rendu multiplié, il ﷺ dit : « **J'ai voulu ne plus accepter de don que de la part d'un homme de Quraysh, de Thaqîf, d'un Partisan ou d'un homme de Daws !** »[1375]

[1373] At-Tabarî (14/429).

[1374] Ahmad (1/357), Abû Dâwud (3/278), At-Tirmidhî dans *Tuhfat Al-Ahwadhî* (6/532), qui le qualifie de hasan gharîb, An-Nasâ'î (6/280).

[1375] An-Nasâ'î (6/280), At-Tirmidhî (3945, 3946).

Il s'agit là de ceux qui habitaient La Mecque, Médine, Tâ'îf et le Yémen et dont les mœurs étaient plus douces que celles des bédouins.

﴿ **Et Allah est Omniscient et Sage.** ﴾ Il sait qui mérite la foi et la science religieuse. Il répartit la foi et la science entre Ses serviteurs avec sagesse, de même que l'ignorance, la mécréance et l'hypocrisie.

﴿ **Parmi les bédouins, certains prennent leur dépense [en aumône ou à la guerre]** ﴾, dans la voie d'Allah, ﴿ **comme un fardeau** ﴾, au lieu de les considérer comme un acte qui les rapproche d'Allah, ﴿ **et attendent pour vous un revers de fortune** ﴾, que ne vous touchent malheurs et calamités. ﴿ **Que le malheur leur retombe dessus ! Allah est Audient et Omniscient.** ﴾ Il entend certes les invocations de Ses serviteurs et sait qui mérite d'être secouru ou au contraire qui mérite d'être défait.

﴿ **[Tel autre], parmi les bédouins, croit en Allah et au Jour Dernier et prend ce qu'il dépense comme moyen de se rapprocher d'Allah et de bénéficier des invocations du Messager.** ﴾ Allah fait l'éloge de ces bédouins qui considèrent au contraire leurs dépenses dans la voie d'Allah comme un moyen de se rapprocher de Lui, et ils espèrent bénéficier des invocations du Prophète ﷺ en leur faveur.

﴿ **C'est vraiment pour eux [un moyen] de se rapprocher [d'Allah] et Allah les admettra en Sa miséricorde. Car Allah est Pardonneur et Très-Miséricordieux.** ﴾ Et certes leurs œuvres les rapprochent d'Allah.

﴿ وَٱلسَّٰبِقُونَ ٱلْأَوَّلُونَ مِنَ ٱلْمُهَٰجِرِينَ وَٱلْأَنصَارِ وَٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوهُم بِإِحْسَٰنٍ رَّضِىَ ٱللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا۟ عَنْهُ وَأَعَدَّ لَهُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِى تَحْتَهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدًا ذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿١٠٠﴾ ﴾

﴿ **(100). Les tout premiers [croyants] parmi les Emigrés et les Partisans et ceux qui les ont suivis dans le bien, Allah les agrée, et ils L'agréent. Il a préparé pour eux des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Voilà l'immense succès !** ﴾

Le mérite des Emigrés, des Partisans et de ceux qui les ont suivis dans le bien (V100)

Allah indique être satisfait des premiers croyants parmi les Emigrés, les Partisans et ceux qui les ont suivis, tout comme eux seront satisfaits de ce qu'Il leur a préparé comme délices et bienfaits éternels.

Ash-Sha'bî indique que ceux qui prêtèrent serment d'allégeance l'année d'Al-Hudaybiya sont inclus dans ce verset.[1376] Quant à Abû Mûsâ Al-Ash'arî, Sa'îd Ibn Al-Musayyab, Muhammad Ibn Sîrîn, Al-Hasan et Qatâda, ils indiquent qu'il désigne les premiers musulmans qui effectuaient la prière en direction de Jérusalem, avant la modification de la qibla vers La Mecque.[1377]

Tandis qu'Allah nous indique qu'Il est satisfait des premiers croyants, malheur donc à ceux qui détestent ou insultent les compagnons, parmi lesquels le meilleur d'entre eux, Abû Bakr.

Qu'Allah nous préserve de la secte « râfida », dont les membres haïssent et insultent les meilleurs compagnons !

Quelle peut donc être leur foi au Coran, tandis qu'ils insultent ceux dont Allah est satisfait ?

Les gens de la sunna prennent pour alliés ceux qu'Allah et Son Messager agréent, et pour ennemis ceux qu'Allah et Son Messager détestent. Ils ont suivi les meilleurs dans la foi et se sont abstenus d'innover dans la religion, voilà le parti d'Allah !

﴿ وَمِمَّنْ حَوْلَكُم مِّنَ ٱلْأَعْرَابِ مُنَٰفِقُونَ ۖ وَمِنْ أَهْلِ ٱلْمَدِينَةِ ۖ مَرَدُوا۟ عَلَى ٱلنِّفَاقِ لَا تَعْلَمُهُمْ ۖ نَحْنُ نَعْلَمُهُمْ ۚ سَنُعَذِّبُهُم مَّرَّتَيْنِ ثُمَّ يُرَدُّونَ إِلَىٰ عَذَابٍ عَظِيمٍ ﴿١٠١﴾ ﴾

﴿ (101). Et parmi les bédouins qui vous entourent, il y a des hypocrites, tout comme une partie des habitants de Médine. Ils s'obstinent dans l'hypocrisie. Tu ne les connais pas mais Nous les connaissons. Nous les châtierons doublement puis ils seront ramenés vers un affreux châtiment. ﴾

[1376] At-Tabarî (14/435).
[1377] At-Tabarî (14/436, 437 et 439).

Les hypocrites parmi les bédouins et les habitants de Médine (V101)

Le Très-Haut informe Son Messager de la présence d'hypocrites parmi les bédouins des alentours de Médine et parmi les habitants de Médine.

﴿ **Ils s'obstinent dans l'hypocrisie. Tu ne les connais pas mais Nous les connaissons.** ﴾ Ce verset n'est pas contradictoire avec le suivant :

﴿ وَلَوْ نَشَآءُ لَأَرَيْنَـٰكَهُمْ فَلَعَرَفْتَهُم بِسِيمَـٰهُمْ ۚ وَلَتَعْرِفَنَّهُمْ فِى لَحْنِ ٱلْقَوْلِ ۚ وَٱللَّهُ يَعْلَمُ أَعْمَـٰلَكُمْ ﴿٣٠﴾ ﴾

﴿ **Or, si Nous voulions, Nous te les montrerions. Tu peux les reconnaître aisément à leurs traits et tu peux les reconnaître au ton de leur langage. Et Allah connaît bien vos actions.** ﴾ [1378]

En effet, Allah cite ici certaines des caractéristiques des hypocrites, mais cela ne signifie pas que le Prophète ﷺ connaissait tous les hypocrites. Nous avions vu, dans l'exégèse du verset 74, que le Prophète ﷺ avait informé Hudhayfa des noms de quelques hypocrites, mais cela n'impliquait pas qu'il les connaissait tous. Et Allah est le plus savant.

Commentant ce verset, Qatâda dit : « Qu'ont les gens à rendre des jugements au sujet d'autrui : celui-là ira en Enfer, celui-là au Paradis, tandis qu'ils ne se prononcent pas pour eux-mêmes alors qu'ils sont censés se connaître mieux que quiconque ? Ils ont en effet rendu un jugement que les Prophètes n'ont pas rendu eux-mêmes. Et certes Nûh a dit : ﴿ **Il dit : « Je ne sais pas ce que ceux-là faisaient. »** ﴾ Shu'ayb a dit : ﴿ **Et je ne suis pas un gardien pour vous** ﴾ Et Allah dit ici à Son Prophète : ﴿ **Tu ne les connais pas mais Nous les connaissons.** ﴾ »[1379]

﴿ **Nous les châtierons doublement** ﴾, en les faisant prisonniers puis en les tuant, ou par la faim et le châtiment de la tombe, d'après Mujâhid, ﴿ **puis ils seront ramenés vers un affreux châtiment.** ﴾ [1380]

D'après 'Abdu-r-Rahmân Ibn Zayd[1381], les châtiments de ce monde concerneront leurs biens et leurs enfants. Il cite notamment la parole d'Allah :

[1378] S47 V30.

[1379] 'Abdu-r-Razzâq (2/285).

[1380] At-Tabarî (14/442).

﴿ فَلَا تُعۡجِبۡكَ أَمۡوَٰلُهُمۡ وَلَآ أَوۡلَٰدُهُمۡۚ إِنَّمَا يُرِيدُ ٱللَّهُ لِيُعَذِّبَهُم بِهَا فِي ٱلۡحَيَوٰةِ ٱلدُّنۡيَا وَتَزۡهَقَ أَنفُسُهُمۡ وَهُمۡ كَٰفِرُونَ ﴾

« Que leurs biens et leurs enfants ne t'émerveillent point ! Allah ne veut par-là que les châtier dans la vie présente, et [les voir] rendre péniblement l'âme en état de mécréance. » [1382]

﴿ وَءَاخَرُونَ ٱعۡتَرَفُواْ بِذُنُوبِهِمۡ خَلَطُواْ عَمَلٗا صَٰلِحٗا وَءَاخَرَ سَيِّئًا عَسَى ٱللَّهُ أَن يَتُوبَ عَلَيۡهِمۡۚ إِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٞ رَّحِيمٞ ١٠٢ ﴾

« (102). D'autres ont reconnu leurs péchés, ils ont mêlé de bonnes actions à d'autres mauvaises. Il se peut qu'Allah accueille leur repentir. Car Allah est Pardonneur et Très-Miséricordieux. »

Le cas des croyants qui ne participent pas au combat par paresse (V102)

Après le cas des hypocrites, Allah évoque celui des croyants qui ont préféré le repos et le confort et ont ainsi tardé à se joindre au Prophète ﷺ.

« D'autres ont reconnu leurs péchés », devant leur Seigneur. Ils ont ainsi associé péché et bonne œuvre, leur sort dépend d'Allah.

Ce verset prend un sens général et concerne tous ceux qui font des péchés mais également de bonnes œuvres.

D'après Ibn 'Abbâs ﷺ, l'expression « d'autres » désigne Abû Lubâda et les siens, qui ne participèrent pas à l'expédition de Tabûk avec le Prophète ﷺ. Une fois que celui-ci fut de retour, Abû Lubâda et cinq (sept ou neuf, selon les versions) de ses compagnons s'attachèrent aux colonnes de la mosquée, affirmant que seul le Prophète ﷺ pourrait les en délivrer.

Lorsque ce verset : **« D'autres ont reconnu leurs péchés, ils ont mêlé de bonnes actions à d'autres mauvaises »**, fut révélé, le Prophète ﷺ alla les détacher et leur pardonna.[1383]

[1381] At-Tabarî (14/444).

[1382] S9 V55.

D'après Samura Ibn Jundub ﷺ, le Prophète ﷺ a dit : « **Cette nuit, deux êtres (anges) sont venus à moi et m'ont emmené dans une ville construite en briques d'or et en briques d'argent. Nous y avons alors rencontré des hommes dont la moitié du corps avait la plus belle apparence que l'on puisse voir et l'autre moitié la plus laide. Ils leur dirent : "Allez vous jeter dans cette rivière !" Ils s'y jetèrent et ils revinrent à nous, la laideur ayant disparu de leurs corps, les laissant avec la plus belle apparence. Les deux me dirent : "Voilà le jardin d'Eden, et ceci est ta demeure. Quant à ceux dont la moitié du corps avait belle apparence et l'autre moitié mauvaise apparence, il s'agit de ceux qui ont mêlé bonnes et mauvaises actions. Allah leur a pardonné." »**[1384]

﴿ خُذْ مِنْ أَمْوَٰلِهِمْ صَدَقَةً تُطَهِّرُهُمْ وَتُزَكِّيهِم بِهَا وَصَلِّ عَلَيْهِمْ ۖ إِنَّ صَلَوٰتَكَ سَكَنٌ لَّهُمْ ۗ وَٱللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴿١٠٣﴾ أَلَمْ يَعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ هُوَ يَقْبَلُ ٱلتَّوْبَةَ عَنْ عِبَادِهِۦ وَيَأْخُذُ ٱلصَّدَقَٰتِ وَأَنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلتَّوَّابُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١٠٤﴾ ﴾

﴿ (103). Prélève de leurs biens une aumône par laquelle tu les purifies et les bénis, et prie pour eux. Ta prière est une quiétude pour eux. Et Allah est Audient et Omniscient. (104). Ne savent-ils pas que c'est Allah qui accueille le repentir de Ses serviteurs, et qui reçoit les aumônes et qu'Allah est l'Accueillant au repentir et le Très-Miséricordieux. ﴾

L'ordre de prélever l'aumône légale (V103-104)

Le Très-Haut donne l'ordre à Son Messager de prélever des biens des musulmans l'aumône légale, à titre de purification.

Certains exégètes ont dit que ce verset fait allusion à ceux dont on a précédemment parlé, à savoir ceux qui avaient associé de bonnes actions à de mauvaises et qui avaient reconnu leur péché.

Certains bédouins refusèrent de verser l'aumône au calife Abû Bakr, successeur du Prophète ﷺ, car ils utilisaient ce verset : ﴿ **Prélève de leurs biens** ﴾, pour dire que seul le Prophète ﷺ était à même de prélever l'aumône et qu'après sa mort, ils n'étaient pas tenus de la verser. Abû Bakr et les compagnons rejetèrent cette fausse explication et combattirent ceux qui

[1383] At-Tabarî (14/437).

[1384] *Fath Al-Bârî* (8/193).

refusaient de verser l'aumône jusqu'à ce qu'ils la versent. Abû Bakr disait : « Par Allah, s'ils refusaient de me donner ne serait-ce qu'une simple corde qu'ils donnaient pourtant au Messager d'Allah ﷺ, je les combattrais ! »[1385]

﴿ **Et prie pour eux. Ta prière est une quiétude pour eux.** ﴾ Invoque Allah en leur faveur, implore Sa miséricorde pour eux. 'Abdu-l-Lâh Ibn Abî Awfâ rapporte que le Prophète ﷺ faisait des invocations en faveur de ceux qui lui apportaient l'aumône. Ainsi, il dit au père de ce dernier : « Ô Allah, je T'invoque[1386] en faveur de la famille d'Abû Awfâ ! »[1387]

﴿ **Ta prière est une quiétude pour eux.** ﴾ Elle est une miséricorde pour eux, selon Ibn 'Abbâs رضي الله عنهما.[1388]

﴿ **Et Allah est Audient et Omniscient.** ﴾ Il entend tes invocations et Il sait parfaitement qui mérite tes invocations.

﴿ **Ne savent-ils pas que c'est Allah qui accueille le repentir de Ses serviteurs, et qui reçoit les aumônes et qu'Allah est l'Accueillant au repentir et le Très-Miséricordieux.** ﴾ Ce verset exhorte les croyants au repentir et à l'aumône, car Allah agrée le repentir de ceux qui reviennent vers Lui, comme Il agrée leurs aumônes de Sa main droite, et les fait fructifier.

Abû Hurayra رضي الله عنه rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « **Certes, Allah accepte l'aumône, la reçoit de Sa main droite et la fait fructifier pour l'un de vous, tout comme l'un de vous élèverait un poulain, à tel point qu'une bouchée [donnée en aumône] devient aussi importante que le mont Uḥud.** »[1389]

Allah dit aussi :

﴿ يَمْحَقُ ٱللَّهُ ٱلرِّبَوٰا۟ وَيُرْبِى ٱلصَّدَقَٰتِ ﴾

﴿ **Allah anéantit l'intérêt usuraire et fait fructifier les aumônes. (...)** ﴾[1390]

[1385] *Fatḥ Al-Bârî* (13/264).

[1386] Littéralement : « Ô Allah, prie sur (ou en faveur de) la famille d'Abû Awfâ ! » On a traduit le mot « ṣallî » (prie) par « invoquer », car nombre de savants désapprouvent l'usage de l'expression « prier sur » pour autre que le Messager d'Allah ﷺ, bien que celui-ci l'ait lui-même utilisé dans ce cas.

[1387] Muslim (2/756).

[1388] Aṭ-Ṭabarî (14/457).

[1389] Al-Bukhârî (1410).

[1390] S2 V276.

﴿ وَقُلِ ٱعۡمَلُواْ فَسَيَرَى ٱللَّهُ عَمَلَكُمۡ وَرَسُولُهُۥ وَٱلۡمُؤۡمِنُونَۖ وَسَتُرَدُّونَ إِلَىٰ عَٰلِمِ ٱلۡغَيۡبِ وَٱلشَّهَٰدَةِ فَيُنَبِّئُكُم بِمَا كُنتُمۡ تَعۡمَلُونَ ١٠٥ ﴾

﴿ (105). Et dis : « Œuvrez, car Allah verra votre œuvre, de même que Son Messager et les croyants, et vous serez ramenés vers Celui qui connaît bien l'invisible et le visible. Alors Il vous informera de ce que vous faisiez. » ﴾

Mise en garde à l'attention de ceux qui désobéissent à Allah et à Son Messager (V105)

D'après Mujâhid, il s'agit d'une mise en garde contre ceux qui s'opposent aux ordres d'Allah.[1391] En effet, au Jour du Jugement, leurs actes seront exposés à Allah, au Messager et aux croyants :

﴿ يَوۡمَئِذٖ تُعۡرَضُونَ لَا تَخۡفَىٰ مِنكُمۡ خَافِيَةٞ ١٨ ﴾

﴿ Ce jour-là vous serez exposés et rien de vous ne sera caché. ﴾ [1392]

Allah peut aussi dévoiler leurs actes en ce bas-monde.

'Â'isha disait : « Lorsque l'œuvre d'un musulman vous plaît, dites : **﴿ Œuvrez, car Allah verra votre œuvre, de même que Son Messager et les croyants. ﴾** »[1393]

Selon Anas ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« N'admirez jamais l'œuvre d'un homme avant de regarder ses dernières œuvres, car il se peut que quelqu'un œuvre en bien une partie de sa vie, en accomplissant de bonnes œuvres qui le feraient entrer au Paradis s'il mourait en les accomplissant, puis change et commette ensuite de mauvaises actions. Tout comme il se peut qu'un serviteur commette des mauvaises actions qui, s'il mourait ainsi, le feraient entrer en Enfer, puis change et commette des bonnes actions. Quand Allah veut du bien à l'un de Ses serviteurs, Il Se sert de lui avant sa mort. »** Les compagnons demandèrent : « Ô Messager d'Allah ! Comment Se sert-Il de lui ? » Il répondit : **« Il l'aide à accomplir une bonne œuvre et reprend son âme dans cet état. »**[1394]

[1391] At-Tabarî (14/463).

[1392] S69 V18. Voir aussi S86 V9 et S100 V10.

[1393] *Fath Al-Bârî* (13/512).

[1394] Ahmad (3/120).